

**Communication des élus Traid-Union d'avril 2023**

**Economie en bref**

Les chiffres économiques sont globalement conformes aux attentes. Le chiffre d'affaires (CA) réalisé est au-dessus du V2, lui-même au-dessus du budget, ce qui est plutôt satisfaisant. Le résultat est pour sa part légèrement mieux que le V2 mais en deçà du budget, ce qui est moins satisfaisant et vient pondérer la mieux-value du CA. Rappelons pour information que les informations V2 constituent des prévisions mensuelles et prennent donc en considération les fluctuations d'activité et contextes économiques alors que le budget est défini en début d'année pour l'année n sur la base du contexte économique à l'instant couplé aux résultats de l'année n-1.



Citons les secteurs Aeroline, Défense & Sécurité et Conseil qui tirent leur épingle du jeu, même si pour ce dernier le résultat est en net retrait par rapport au budget. Comme quoi il ne suffit pas de décider d'augmenter les prix de vente pour améliorer la marge.

**Il y a plusieurs années déjà, le projet « 2022 » évoquait déjà la revalorisation du Conseil et des prix de vente. La seule différence par rapport à la politique, c'est qu'il n'y a pas eu de promesse !**

**Sexisme, misogynie et violences verbales bientôt banals ?**

C'est déjà en passe d'être le cas avec le chef de file du syndicat Avenir. Non content de mettre régulièrement en cause le professionnalisme, la probité et l'intelligence de la direction, il cible désormais deux élues Traid-Union avec des remarques déplacées, vexatoires et sexistes sorties d'un autre âge (« elle a quoi celle-là, on dirait ma belle-mère ! »). N'ayant pas apprécié la déclaration lue par notre élue visant à faire cesser ce comportement et demandant des excuses, il a au contraire invectivé de plus belle notre élue qui a dû quitter la salle pour échapper à cette diarrhée verbale nauséuse.

**Ceci constitue un comportement inacceptable pour lequel un salarié non protégé pourrait être licencié.**

**Les élus Traid-Union condamnent sans appel cette attitude et demandent des sanctions.**

**Valorisation équitale pour tous ?**

SOPRA STERIA investit en rachetant des sociétés, rassure ses actionnaires en leur versant des dividendes d'un montant jamais atteint (l'action affiche un envol de 37% depuis le début d'année), fidélise les DHG (Directeurs hors grille) en leur octroyant des actions de performance ou LTI d'un montant somptuaire et des augmentations de plus de 6% en moyenne. Les chiffres 2022 sont excellents et les bénéfices permettent de distribuer + de 88 millions d'euros de dividendes aux actionnaires. Ces chiffres reflètent l'engagement et le travail des salariés, à qui on octroie généreusement 3,63% d'augmentation moyenne représentant + 1,7 M€ de masse salariale, à mettre en perspective des 88 M€ de dividendes.

**La direction générale DOIT capitaliser durablement sur les salariés, véritables forces vives de l'entreprise.**

**Traid-Union confirme sa demande de sur-intéressement**

Compte-tenu des excellents résultats 2022 constatés et particulièrement sur la France dont le ROA est à 10% ce qui correspond à un intéressement de près de 1700 €, nous demandons que soit versé un **sur-intéressement de 500 €**, pour compléter l'intéressement 2022 dont le calcul est basé sur le ROA groupe qui lui est seulement de 8,9% soit un intéressement de l'ordre de 1200 €.